## Culture économique, juridique et managériale

BTS SIO, 1<sup>ère</sup> année



#### Thème 1. L'intégration de l'entreprise dans son environnement

Chapitre 2. Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l'entreprise et ses partenaires ?

- Situation précontractuelle
- 2 Processus de formation d'un contrat
- 3 Conditions de validité d'un contrat
- 4 Clauses d'un contrat
- **5** Effets juridiques d'un contrat



U3. Culture économique, juridique et managériale BTS SIO, 1<sup>ère</sup> année

# Introduction au droit

1) Le droit

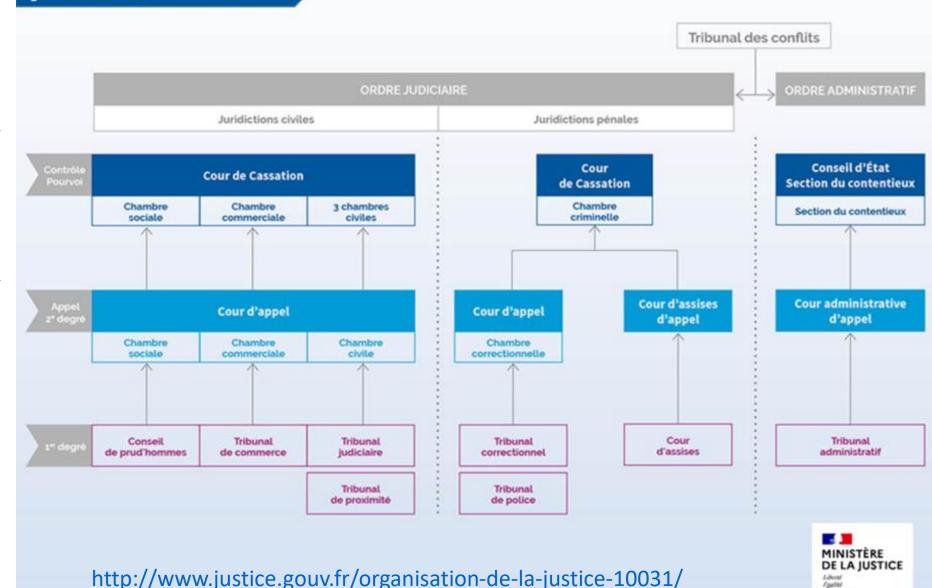
https://www.youtube.com/wat
ch?v=jqEsqJ73Ef8

2) La justice française

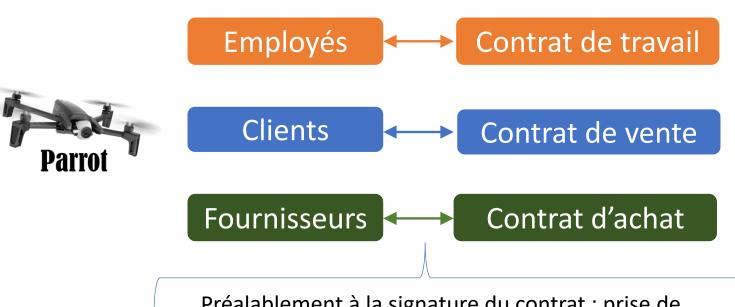
https://www.youtube.com/wat
ch?v=jqEsqJ73Ef8



Organisation des juridictions françaises



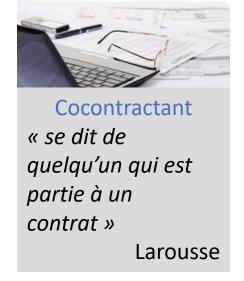
Rappel: les parties prenantes dites primaires ont une relation contractuelle, formelle avec l'entreprise



Préalablement à la signature du contrat : prise de contact, présentation, discussion, proposition, et contre-proposition, négociation entre les parties = situation précontractuelle = pourparlers

Durée des discussions : durée variable (selon enjeux, objectifs, contexte, ...)





# PRINCIPES

- Liberté : d'entrer, de sortir des négociations
- Bonne foi : *vs* notion d'abus
- « La bonne foi est la croyance qu'a une personne de se trouver dans une situation conforme au droit, et la conscience d'agir sans léser les droits d'autrui » (1)
- Loyauté : cf. échanges d'informations sensibles, stratégiques
   « Le secret des affaires »

#### Article 1112 C.Civ.

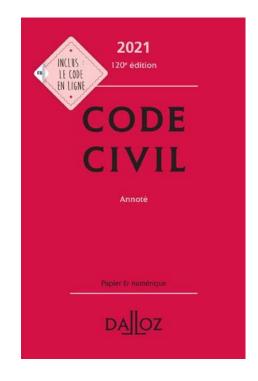
L'initiative, le déroulement et la rupture des négociations précontractuelles sont libres. Ils doivent impérativement satisfaire aux exigences de la bonne foi.

#### Article 1112.1 C.Civ.

Celle des parties qui connaît une information dont l'importance est déterminante pour le consentement de l'autre doit l'en informer dès lors que, légitimement, cette dernière ignore cette information ou fait confiance à son cocontractant.

Néanmoins, ce devoir d'information ne porte pas sur l'estimation de la valeur de la prestation.

Ont une importance déterminante les informations qui ont un lien direct et nécessaire avec le contenu du contrat ou la qualité des parties.



<u>Autour d'une oeuvre : le</u> <u>Code civil - Bing video</u>

(1) <u>Définition - Dictionnaire juridique</u> (dictionnaire-juridique.com)

#### Différentes formes de pourparlers

Des échanges entre les

parties sans formalisation





Rédaction

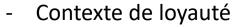
(formalisation) de documents spécifiques (dont) :

- Le contrat de négociation : intention des parties d'entrer en négociation afin de définir les conditions d'un futur contrat
- L'accord de préférence : engagement de l'une des parties de conclure le contrat envisagé avec l'autre partenaire, de manière préférentielle aux autres éventuels contacts
- Le contrat-cadre : fixation des conditions dans lesquelles les futurs contrats devront être envisagés ou exécutés
- La promesse de contrat : engagement d'une des parties à la signature du contrat envisagé, à des conditions déterminées

Que se passe-t-il en cas de rupture des pourparlers (de la négociation)?

- Souvent... rien! Les parties sont libres d'arrêter les négociations
- Recours d'une partie contre l'autre :
  - Responsabilité extracontractuelle (« extra » = hors contrat puisque le contrat n'existe pas encore)
  - Appréciation des circonstances de la rupture : la manière de rompre
  - Sur la base de l'article 1240 du Code Civil : paiement d'éventuels dommages & intérêts (réparation du préjudice : frais engagés)





- Rupture abusive (mauvaise foi)
- Raisons sérieuses (motifs légitimes)
- Rupture subite, brutale (cf. longueur des négociations)
- Frais engagés



#### Article 1240 C.Civ.

Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer

## Le processus de formation du contrat

#### Article 1101 C.Civ.

Le contrat est un accord de volontés entre deux ou plusieurs personnes destiné à créer, modifier, transmettre ou éteindre des obligations.



Volonté

Obligation





Négociations : contreproposition(s)



Accord: acceptation



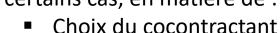
Chaque partie est libre de

- choisir son cocontractant
- d'accepter ou de refuser le contrat
- d'en négocier le contenu.



Chaque partie manifeste sa volonté de s'engager avec l'autre

Des limites existent dans certains cas, en matière de :



Obligation de souscrire un contrat

Contenu du contrat



#### **Extrait manuel DELAGRAVE** (pages 28, 29)

#### DOCUMENT 1 Extrait du Code civil Article 1109 Article 1101 · Le contrat est consensuel lors qu'il se forme par le seul échange · Le contrat est un accord de volontés des consentements quel qu'en soit le mode d'expression. entre deux ou plusieurs personnes destiné à créer, modifier, transmettre ou · Le contrat est solennel lorsque sa validité est subordonnée à éteindre des obligations. des formes déterminées par la loi. · Le contrat est réel lorsque sa formation est subordonnée à la remise d'une chose. Article 1113 Le contrat est formé par la rencontre d'une offre et d'une acceptation par lesquelles les parties manifestent leur volonté de s'engager. Cette volonté peut résulter d'une déclaration ou d'un comportement non équivoque de son auteur. Article 1118 Article 1114 · L'acceptation est la manifestation de volonté de son auteur · L'offre, faite à personne déterminée ou d'être lié dans les termes de l'offre. • Tant que l'acceptation n'est pas parvenue à l'offrant, elle peut

être librement rétractée, pourvu que la rétractation parvienne

· L'acceptation non conforme à l'offre est dépourvue d'effet,

à l'offrant avant l'acceptation.

sauf à constituer une offre nouvelle.

#### RESSOURCE La classification des contrats

La classification permet une qualification du contrat et ainsi de savoir le régime qui s'y applique. Ces classifications peuvent se combiner voire s'additionner. Par exemple, un contrat de transport (SNCF) est à la fois un contrat synallagmatique, d'adhésion, consensuel et à exécution instantanée.

Nom du contrat	Obligations	Exemples
Contrat synallagmatique	Chaque partie a des obligations envers son cocontractant.	Contrat de vente
Contrat unilatéral	Ou Une seule partie s'engage.	Contrat de don
Contrat de gré à gré	Les stipulations sont librement négociées entre les parties.	Contrat de vente (ex. : une voiture d'occasion)
Contrat d'adhésion	ou Les conditions générales, soustraites à la négociation, sont déterminées à l'avance par l'une des parties.	Contrat de transport
Contrat consensuel	Seule la rencontre des volontés suffit à former le contrat. Ce type de contrat est le plus répandu.	Contrat de vente Contrat de location
Contrat solennel	ou Il nécessite un écrit (très peu de contrats sont concernés).	Contrat de mariage
Contrat réel	La formation du contrat nécessite la remise de la chose, objet du contrat. Ce type de contrat est limité.	Contrat de gage Contrat de dépôt
Contrat à exécution instantanée	Les obligations peuvent s'exécuter en une prestation unique.	Contrat de vente
Contrat à exécution successive	Les obligations d'au moins une partie s'exécutent en plusieurs prestations échelonnées dans le temps.	Contrat de location Contrat de travail

© Delagrave, 2018.

indéterminée, comprend les éléments

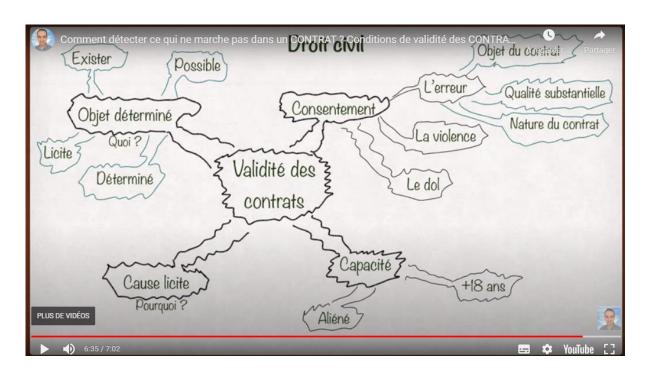
essentiels du contrat envisagé et exprime la volonté de son auteur d'être lié en cas

d'acceptation. À défaut, il y a seulement

invitation à entrer en négociation.

### Les conditions de validité d'un contrat

Comment détecter
ce qui ne marche
pas dans un
CONTRAT?
Conditions de
validité des
CONTRATS - Bing
video



#### Article 1128 C.Civ.

Sont nécessaires à la validité d'un contrat

- 1. Le consentement des parties
- 2. Leur capacité de contracter
- 3. Un contenu licite et certain

- Consentement libre et éclairé
- 2. Avoir 18 ans et ne pas être déclaré incapable
- 3. L'objet ne doit pas porter atteinte à la loi (licite). L'objet doit exister ou être futur (certain).



Le contrat respecte ces 3 conditions : VALIDE



Le contrat ne respecte pas 1 ou plusieurs conditions : NUL

#### **Extrait manuel DELAGRAVE** (page 31)

#### RESSOURCE Le consentement

Le consentement des parties qui s'engagent doit être libre et éclairé lors de la conclusion du contrat. Le consentement est libre lorsqu'il n'est pas obtenu par violence. La violence consiste en l'emploi de menaces physiques ou morales dans le but d'intimider et d'inciter à donner son consentement à l'accord.

Le consentement est éclairé lorsqu'il n'est obtenu ni par erreur (l'erreur est le fait de se méprendre sur la réalité, de se tromper) ni par dol (le dol consiste à tromper le contractant soit en lui donnant des informations fausses, soit en gardant le silence sur des informations déterminantes pour la conclusion du contrat).

© Delagrave, 2018.

formé, les parties qui donnent leur consentement doivent être dotées de la capacité de contracter : avoir 18 ans révolus et ne pas être majeur

Delagrave, 2018.

#### RESSOURCE (3) La capacité

Pour qu'un contrat soit valablement incapable.

#### RESSOURCE (A) Le contenu

Un contenu licite et certain renvoie à l'objet du contrat. Ce dernier fait référence à la chose due en exécution du contrat, ainsi qu'à la prestation due par les parties lors de la conclusion du contrat. Cette prestation consiste soit en une obligation de faire, soit en une obligation de ne pas faire ou soit en une obligation de donner quelque chose. Ces obligations constituent l'objet de l'obligation des parties. L'objet de l'obligation doit exister lors de la conclusion du contrat. Il doit être déterminé précisément ou déterminable à partir d'éléments contenus dans le contrat. Il doit être licite, sachant que seuls les objets qui sont dans le commerce juridique constituent des objets licites. Enfin, tout contrat doit comporter un objet moral, c'est-àdire conforme à l'ordre public.

@ Delagrave, 2018.

#### RESSOURCE La liberté contractuelle et ses évolutions

L'autonomie de la volonté et le principe de la liberté contractuelle qui en découle supposent une égalité entre les parties. Le législateur a édicté des règles qui, complétées par les décisions de la jurisprudence, ont essentiellement pour objectif d'instaurer une « morale contractuelle ». Cette morale tend à favoriser :

- · la loyauté des parties dans leurs relations précontractuelles et contractuelles, en instaurant certaines prohibitions visant à renforcer la loyauté entre les partenaires commerciaux ;
- · un devoir de collaboration et de coopération ;
- la recherche d'un équilibre contractuel entre les parties.

© Delagrave, 2018.

Situation	V	×	Explications
Je suis en discussion avec un client potentiel pour la vente d'un produit			
Selon ma veille juridique, je sais que ce produit devrait bientôt être interdit par la législation. Je n'ai pas évoqué ce sujet avec mon client DUPONT. Il l'apprend par un autre fournisseur et interrompt du jour au lendemain nos discussions		×	Rétention d'une information essentielle, l'autre partie est abusée
Mon client PROSPER m'a fait part de son objectif de baisser le prix de vente de ses produits de 10% pour être mieux placé sur le marché. Comme j'ai aussi des contrats avec l'un de ses concurrents – mon client POLAR, avec qui je fais un plus gros CA – je communique cette information à POLAR, pour renforcer notre relation de confiance		×	Non respect de la loyauté des échanges, du secret des affaires, rupture de confiance
Mon entreprise travaille sur le développement d'un nouveau produit. Les équipes de R&D (recherche et développement) auront fini sa mise au point dans 6 mois. Je signe un contrat de vente pour ce produit avec mon client AVENIR.	V		Objet futur. Contenu du contrat : notion de délai.
J'ai négocié le transfert d'un sportif de haut niveau avec son club, pour une durée de 5 ans. Nous avons trouvé un accord, le contrat est sur le point d'être signé. Le sportif annonce qu'il compte mettre fin à sa carrière sportive dans 18 mois. J'informe son club que je souhaite plus signer le contrat de transfert.	V		Motif légitime et sérieux pour interrompre la phase précontractuelle
J'ai souscrit un contrat d'assurance auto. Mon permis de conduire est momentanément suspendu. J'ai eu un accident et demande à l'assurance de rembourser les frais au titre du contrat.		×	Défaut d'information de l'autre partie. Interdiction par la loi de conduire sans permis
Ma grand-mère souffre de la maladie d'Alzheimer, elle n'a plus « toute sa tête » mais vit à son domicile avec l'aide ponctuelle d'une tierce-personne. Démarchée par un vendeur de cuisine, elle a signé un contrat d'achat pour une nouvelle cuisine.		×	Cas d'une personne majeure non capable (certificat médical, tutelle). Nullité relative du contrat

### Les clauses d'un contrat



- Signataires : les « parties » au contrat
- Signature, paraphe : par chaque partie
- Clauses : articles du contrat

Clause : « phrase ou ensemble de phrases contenues dans le texte d'un acte juridique qui définit les droits et obligations des personnes concernées par cet acte »

www.dictionnaire-juridique.com



#### Clauses générales

se retrouvent dans tous les contrats



#### Clauses particulières

adaptées à chaque situation contractuelle



#### **Clauses abusives**

créent un déséquilibre significatif dans les droits et obligations des parties Code de commerce. Art L442-6

https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Clause-abusive#0

#### CONTRAT

#### Entre les soussignés :

- La société Parrot, domiciliée 174 quai de Jemmapes 75010 PARIS, représentée par son directeur du service juridique M. X, le client d'une part,
- La société High, domiciliée 12 rue du Paradis, 69001 LYON, représentée par sa directrice générale
   Mme Julia G., le prestataire d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

#### Article 1 - Objet

Le présent contrai est un contrai de prestations ayant pour objet la conception d'un châssis pour un drone professionnel, dont les conditions sont définies au cahier des charges annexé au présent contrat et en faisant partie intégrante.

#### Article 2 - Prix

En contrepartie de la réalisation des prestellions définies à l'article 1 ci-dessus, le client versera au prestataire la somme forfaitaire de 75 000,00 €, ventilée de la manière suivante : 15 000,00 € à la signature des présentes, 15 000,00 € au 60° jour suivant la signature des présentes, 45 000,00 €, constituant le solde, à la réception du rapport terminal.

#### Article 3 - Exécution de la prestation

Le prestataire s'engage à mener à bien la fâche précisée à l'article 1, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière. À cet effet, il rassemblera les moyens nécessaires à la réalisation de la mission et remettra, avant le rapport terminal, une pré-étude, au plus tard 60 jours après la conclusion du contrat. [...] L'exécution de la prestation devra être réalisée conformément au calendrier joint dans le cabier des charges et le rapport terminal devra être remis au plus tard le XXXX. [...]

#### Article 5 - Obligation de confidentialité

Le prestataire considérera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer, toute informatien, document, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion du présent contrat.

#### Article 6 - Obligation du client

Le client tiendre à la disposition au prestataire toutes les informations pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet du présent contrat. À cette fin, le client désigne deux interlocuteurs privilégiés (M. Let M. H.) pour assurer le dialogue dans les diverses étapes de la mission contractée. [...]

#### Article 9 - Pénalités

Toute méconnaissance des délais stipulés à l'article 3 ci-dessus engendrera l'obligation pour le prestataire de payer au client la somme de 500 €, par jour de retard. [...]

#### Article 15 - Résiliation-sanction

Tout manquement par le prestataire aux obligations qu'il a en charge, aux termes des articles ci-dessus, entraînera, si bon semble au client, la résiliation de plein droit du présent contrat, quinze jours après mise en demeure d'exécuter par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée sans effet, sans préjudice de tous dommages et intérêts. Dans cet exemple, quelles sont les clauses...

Clauses générales

Clauses particulières

Clauses abusives

Exemples de contrats dans le domaine informatique :

https://www.reseaucerta.org/sites/default/files/sio//formationbpl/Exemples\_de\_contrat\_de\_service\_informatique.pdf

## Les clauses particulières d'un contrat

Quelques clauses fréquentes...

#### Clause de dédit

Exemple : dédit de formation

« Dans l'hypothèse où vous seriez amené à quitter la société avant la fin de la période de ..... ans mentionnée ci-dessus, pour cause de démission ou tout autre motif de rupture qui vous serait imputable, vous dédommagerez l'entreprise de l'investissement fait dans les proportions suivantes :

- départ dans les ..... premiers mois : remboursement de l'intégralité du coût de la formation ;
- départ au-delà des ..... premiers mois : remboursement au prorata du nombre de mois restant à courir jusqu'à l'expiration de la clause »

#### Clause de réserve de propriété

Exemple: vente de marchandises

« Il est convenu que le vendeur reste propriétaire des marchandises vendues tant que l'acquéreur ne lui a pas entièrement réglé le prix prévu dans le présent contrat ».

## Les clauses particulières d'un contrat

#### Clause d'indexation

Exemple: indexation annuelle du prix d'une prestation sur un indice

« Le prix de la prestation est révisé annuellement à la date anniversaire du contrat sur l'indice [l'indice] publié par [la source], la dernière valeur connue de l'indice étant de [valeur] à la date du [jj/mm/aaaa]. Le prix est indexé sur la variation de l'indice selon le calcul suivant :  $P(t+1) = P(t) \times [I(t+1)/I(t)]$ . A la révision suivante, le prix révisé P(t+1) devient le nouveau prix initial P(t)»

#### Clause de renégociation (sauvegarde, hardship)

Exemple: contrat commercial

« Les parties, d'un commun accord, renoncent expressément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil et acceptent en conséquence, en cas d'imprévision telle que définie par l'article précité, d'en supporter toutes les conséquences économiques et financières »

#### Clause pénale

Exemple: inexécution d'obligations

« En cas de manquement persistant, cinq jours après la réception d'une mise en demeure préalable adressée par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet, une indemnité égale à 15% des sommes dues, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels, sera exigible du débiteur »

## Les clauses particulières d'un contrat

#### Clause limitative ou exclusive de responsabilité

Exemple: inexécution d'obligations

« Aucune Partie ne pourra en aucun cas être responsable du préjudice subi par l'autre Partie et résultant d'une inexécution par ce dernier de ses obligations, tel que notamment le non-respect par Le CLIENT des consignes d'utilisation et de fonctionnement du Logiciel et/ou résultant d'un mauvais usage par ce dernier du Logiciel, ou notamment le non-respect par Le PRESTATAIRE de ses exécutions et obligations »

#### Clause résolutoire

Exemple: bail

« Le présent contrat sera résilié immédiatement et de plein droit, sans qu'il soit besoin de faire ordonner cette résiliation en justice, si bon semble au bailleur :

- deux mois après un commandement demeuré infructueux à défaut de paiement aux termes convenus de tout ou partie du loyer et des charges ou en cas de non-versement du dépôt de garantie éventuellement prévu au contrat ;
- un mois après un commandement demeuré infructueux à défaut d'assurance contre les risques locatifs »

## Extrait manuel DELAGRAVE (page 33)



Vidéo

Les clauses

abusives

lienmini.fr/c576-clauses

Le Code de commerce (article L442-6) sanctionne, sur le terrain de la responsabilité, les clauses créant un déséquilibre significatif dans les droits et obligations des parties à un contrat conclu par un producteur, commerçant, industriel ou personne immatriculée au répertoire des métiers avec un partenaire commercial.

© Delagrave, 2018.

#### RESSOURCE 2 Les clauses particulières d'un contrat

Le contrat est un acte juridique personnalisable. Il comprend des clauses générales (que l'on retrouve dans tous les contrats comme l'objet, le prix...) et des clauses particulières (que les parties peuvent insérer en fonction de leurs objectifs). Ces clauses particulières sont nombreuses. Les plus fréquentes sont les suivantes :

- La clause de dédit : clause qui oblige celui qui ne souhaite plus exécuter le contrat, avant un certain délai, à dédommager son cocontractant.
- La clause de réserve de propriété: clause qui permet au créancier de conserver la propriété du bien vendu jusqu'à complet paiement.
- La clause d'indexation : clause qui prévoit que le prix mentionné au contrat évoluera de manière automatique en fonction de l'évolution d'une autre donnée.
- La clause de renégociation : clause qui prévoit l'obligation pour les parties de renégocier le contrat si des données essentielles à son équilibre viennent à changer.

- La clause limitative ou exclusive de responsabilité: clause par laquelle le débiteur d'une obligation décide de limiter ou d'exclure par avance sa responsabilité en cas de mauvaise exécution ou d'inexécution du contrat. Cette clause est valable si elle est librement négociée et qu'elle ne vide pas de toute sa substance l'obligation essentielle du cocontractant.
- La clause résolutoire : clause qui prévoit qu'en cas de manquement à une obligation contractuelle de l'une des parties, le contrat sera résilié de plein droit. Cela permet d'éviter d'avoir recours à la justice.
- La clause pénale : clause qui détermine à l'avance la sanction pécuniaire applicable au cas où l'une des parties n'exécuterait pas ses obligations.

Les cocontractants doivent respecter ces clauses. Entre professionnels, ces aménagements sont tout à fait valables.

© Delagrave, 2018.

## Méthodologie, outils

## Méthode d'argumentation juridique

1) L'argumentation simple
Thèse → Preuve

# 2) Le syllogisme Les faits → Le problème de droit (question) → Les règles de droit applicables → La conclusion

Exemple : analyse de la validité de la clause 15 du contrat Parrot / High

#### Méthode 1 : Argumentation juridique simple

- Thèse : la clause est abusive car uniquement applicable au prestataire.
- Preuve : en effet, l'art L442-6 du Code du commerce considère qu'est abusive et réputée non écrite une clause qui crée un déséquilibre significatif dans les droits et obligations des parties au contrat. Dans notre cas, la clause résolutoire ne pèse que sur l'une des parties (le prestataire) et crée un déséquilibre significatif entre les parties. La clause est donc réputée non écrite.

#### Méthode 2 : Syllogisme

- Les faits : la société Parrot a conclu un contrat avec la société High. Dans ce contrat est inséré une clause résolutoire (clause 15) applicable uniquement au prestataire. Le gréant de la société High considère qu'il s'agit d'une clause abusive.
- Le problème de droit : à quelles conditions une clause peut-elle être considérée comme abusive ?
- Les règles de droit applicables : en vertu de l'art L442-6 du C. co, une clause est abusive lorsqu'elle crée un déséquilibre significatif dans les droits et obligations des parties.
- La conclusion : dans notre cas, la clause 15 ne s'applique qu'à une partie, le prestataire, et pas pour l'autre partie, le client. Elle crée un déséquilibre entre les parties. Conformément à l'art L442-6 du C. co, elle est abusive et réputée non écrite.

## En pratique ...

#### Situation 5 PARROT / HIGH (p34)



- Quelles sont les obligations des parties selon le contrat Parrot / High ?
- Présentez votre
   argumentation juridique de
   la position de Parrot et de
   celle de High
- A votre avis, la société HIGH peut-elle obtenir gain de cause ?

Obligations de la société PARROT	Obligations de la société HIGH

Argumentation juridique				
Les faits				
Le problème de droit				
Les règles de droit applicables				
La conclusion				

L'article 15 du contrat entre Parrot et High a été modifié. La clause résolutoire s'applique maintenant aux 2 parties. Les échanges entre les parties sont fructueux et le projet semble bien avancer.

Toutefois, 60 jours après la conclusion du contrat, le rapport pré-études n'a toujours pas été remis à la société Parrot. Le directeur du projet chez Parrot contacte son homologue chez High afin d'obtenir des explications. La directrice de High souhaite renégocier le prix fixé au contrat car ses ingénieures y passent beaucoup plus de temps que prévu. Le directeur de Parrot s'oppose à cette demande.